

**jeudi 25 mars (2ème date possible : jeudi 18 mars)**

## **Le sport au travail.**

### **Emploi, activité et compétences dans le secteur sportif**

Les récentes analyses sociologiques de l'emploi et du travail dans le secteur du sport sont certainement liées à la progression quantitative régulière des emplois depuis une vingtaine d'années (de 200 000 dans les années 1980 à plus de 300 000 emplois au début du XXIème siècle) et, partant, aux enjeux économiques et sociopolitiques que représente le sport en France depuis le début des années 1980 (Coll., 1999). Les objets d'étude qui en découlent sont nourris par les transformations du travail « sportif » : l'évolution de son organisation structurelle, l'apparition de nouvelles professions et les mutations des professions existantes ainsi que les transformations des profils et des attentes des consommateurs et des usagers.

Traditionnellement associé dans l'opinion publique au métier d'enseignant d'éducation physique et sportive, le sport recouvre aujourd'hui une diversité d'emplois élargis à la fonction publique territoriale, au secteur associatif et au secteur marchand. Si l'activité de travail a dans un premier temps été appréhendée comme le résultat d'un processus structurel à partir de données sociales et économiques, sa réalité nous conduit à prendre en compte les acteurs sociaux concernés, leur implication subjective et les ressources qu'ils peuvent engager. En effet, par-delà les prescriptions connues dans les référentiels d'activité (ou référentiels métier), le travail réel intègre les jugements des acteurs sociaux impliqués (salariés, employeurs, formateurs) relatifs aux attributs et compétences légitimes à détenir pour occuper un emploi. Et si elle s'appuie sur la configuration structurelle et la définition historiquement constituée des emplois, l'appréciation du travail et de l'activité demeure un construit social incluant les représentations de soi, de l'autre, de la hiérarchie, du travail, de l'excellence et des compétences légitimes (Dupray et al., 2003). D'ailleurs, la définition et la perception des compétences, tout comme les conditions de leur reconnaissance concentrent les débats autour de l'identité au travail (Brochier, 2002 ; Cavestro et al., 2007 ; Causer et al., 2009).

En conséquence, le travail dans le sport paraît être un terrain d'investigation fertile, pouvant être analysé à partir de régimes d'objectivation pluriels, de méthodologies différentes mais complémentaires. En regard de la diversité des situations de travail rencontrées dans le sport, certains emplois, en particulier ceux relevant de l'encadrement des activités physiques et sportives (pour certaines appareillées) et plus généralement de la coprésence physique, invitent à prendre

en compte les médiations techniques et humaines - en particulier l'engagement corporel et le rapport au corps - dans l'objectivation de l'activité de travail et du rapport au travail.

La nature du travail accompli et les jugements associés méritent d'être resitués dans des secteurs professionnels particuliers ainsi que dans leur contexte historique. La segmentation du champ sportif en matière de travail et la singularité des secteurs de travail conduisent en effet à sérier les analyses. Le cadre d'emploi et les conditions de travail dans la fonction publique d'État ou territoriale par exemple diffèrent de ceux du secteur marchand, en particulier en ce qui concerne le service à la personne. De même, l'activité de travail dans le secteur associatif présente des singularités liées à la cohabitation de salariés et de bénévoles et à une forme de subordination atypique ou peu classique entre l'employé et son employeur bénévole. La filière et la branche « sport » (Camy, Le Roux et al., 2002) semblent alors fonctionner comme un « marché » dans lequel circulent des formes spécifiques de ressources et de compétences. Plus précisément, la reconnaissance des différents types de compétences possédées par un salarié ou un candidat à l'emploi varie selon les secteurs professionnels, les modalités d'exercice professionnel et les registres de valeurs à l'œuvre dans les opérations de jugement.

Ainsi, les communications peuvent difficilement faire l'économie des incidences des contextes de production de l'activité de travail sur la réalité du travail elle-même.

En donnant la parole aux acteurs sociaux (recruteurs, salariés, usagers, gérants...), les analyses tentent de décrypter les registres de valeurs à l'œuvre dans les interprétations données du travail. Les observations livrées à propos de l'activité « en train de se faire » (Bidet et al., 2006) ne peuvent se détacher des référents culturels (voire idéologiques) et professionnels liés aux expériences vécues et aux socialisations qui leur donnent sens.

Rompant avec une forme de finalisme, il s'agit moins de cerner les compétences idoines à un type d'activité de travail, que de comprendre comment l'appréciation des compétences requises dévoile les formes d'organisation du travail, les relations au travail, les identités de groupes de professionnels. Dans cette direction, il peut être intéressant d'identifier et de comprendre les nouvelles formes d'organisation du travail et les ressorts qui président notamment à la mise en œuvre de (micro-)collectifs de travail.

Alors que les échelles d'analyse pourront être associées ou combinées, les niveaux micro-mésomacro peuvent être convoqués séparément ou de manière complémentaire pour mieux saisir l'individu social au travail (Gasparini, 2007). L'enjeu de l'objectivation est en effet d'étudier et de mieux comprendre l'activité de travail et les acteurs salariés mus par des enjeux identitaires sans omettre ni les effets de structure et de conjoncture ni leur perception subjective du travail (Durand et Gasparini, 2007). Invités à la posture réflexive, les communicants seront amenés à

questionner la pertinence des catégories d'analyse traditionnellement mobilisées et leur propre regard à propos de la définition de l'emploi, du travail et des compétences.

Ouvertes à la variété des paradigmes et des emprunts conceptuels, pour traiter d'un objet « frontière » ou multidimensionnel, les communications s'appuyant sur des données empiriques pourront être :

- des approches quantitatives et statistiques visant à définir un secteur d'activité professionnel et les activités de travail correspondantes ;
- des monographies qualitatives d'une activité de travail ou d'un métier précis ;
- des analyses comparatives sur des secteurs de travail (sportif et non sportif) présentant des analogies ;
- des réflexions méthodologiques et paradigmatiques visant à questionner la valeur heuristique des catégories d'analyse utilisées.

Les communications abordant une activité de travail indépendante du sport seront instructives et bienvenues dès lors que l'analyse présentera des analogies avec des activités observées dans le secteur du sport (on pense par exemple aux activités de services d'encadrement telles que les professeurs de musique, de théâtre ou les comédiens qui mettent en jeu le langage, le corps dans la transmission de connaissances ou encore aux activités de vente qui incluent le face à face entre le prestataire et le consommateur). Dans tous les cas, les monographies, les enquêtes locales ou nationales viseront à mettre en relief comment – par quels dispositifs matériels et symboliques - le fonctionnement des organisations dépendant d'un système de contraintes structurelles et conjoncturelles intègre le rapport salarial, les stratégies de recrutement et la reconnaissance au travail. De plus, s'agissant de questionner « la spécificité des activités professionnelles généralement fondées sur la vocation ou la passion du sport » (Chantelat, 2008), les perspectives d'analyses comparatives avec d'autres métiers du secteur « social » ou « culturel » ou globalement des services à la personne, pourront révéler les « singularités d'un monde du travail ou dévoiler une exemplarité généralisable à d'autres métiers » (Chantelat, *op.cit.*). En effet, si la sociologie générale des activités professionnelles facilite l'analyse des activités de travail dans le sport, qu'apporte la sociologie des activités professionnelles du sport à la sociologie générale du travail ?

## Repères bibliographiques

- Bidet Alexandra, Borzeix Anni, Pillon Thierry, Rot Gwenaël, Vatin François (Eds.), *Sociologie du travail et activité*, Toulouse, Octarès Editions, 2006.
- Brochier Damien (Ed.), *La gestion des compétences, Acteurs et pratiques*, Paris, Economica, 2002.
- Camy Jean, Le Roux Nathalie (coord.), *L'emploi sportif en France : situation et tendances d'évolution*, co-édition AFRAPS-RUNOPES, 2002.
- Causser Jean-Yves, Durand Jean-Pierre et Gasparini William (coord.), *Les identités au travail. Analyses et controverses*, Toulouse, Octarès Editions, 2009.
- Cavestro William, Durieux Christine, Monchatre Sylvie (Eds.), *Travail et reconnaissance des compétences*, Paris, Economica, 2007.
- Chantelat Pascal, « La construction/sélection d'individus ajustés aux métiers liés au sport », *STAPS, revue internationale des sciences du sport et de l'éducation physique*, numéro spécial « Sport et travail », 82, 2008.
- Collectif, Les emplois du Sport pour le 3ème millénaire : réalités, méthodes, prospective, *Les Carnets des STAPS*, Actes du Colloque Européen, Université de Bretagne Occidentale, Brest 21-22-23 octobre 1999.
- Dupray Arnaud, Guitton Christophe et Monchatre Sylvie (Eds.), *Réfléchir la compétence*, Toulouse, Octarès Editions, 2003.
- Durand Jean-Pierre, Gasparini William (coord.), *Le travail à l'épreuve des paradigmes sociologiques*, Toulouse, Octarès Editions, 2007.

### **Pour le mardi 1er décembre :**

Transmettre un **résumé d'une page** (max.) comportant le **titre de la communication** ainsi que **5 mots clés**, à l'adresse suivante : [pichot@unistra.fr](mailto:pichot@unistra.fr)

Comité scientifique et d'organisation : William Gasparini, Michel Koebel, Christelle Marsault, Lilian Pichot, Julien Pierre, membres de l'axe de recherche « Travail et emplois sportifs : marché des métiers du sport, compétences et identités au travail » de l'équipe de recherches en sciences sociales du sport.

### Programme prévisionnel de la journée

9h00 : Introduction de la journée d'étude (William Gasparini et Lilian Pichot, UFR STAPS, Université de Strasbourg)

9h15 : communication introductive (Sylvie Monchatre, CRESS, Université de Strasbourg)

9h35 : 2 communications spécifiques au secteur du sport (loisir, animation, commerce....)

10h25 : Discussion (rapporteur-animateur pour lancer le débat)

10h50 : 2 communications non spécifiques au secteur du sport

11h40 : Discussion (rapporteur-animateur pour lancer le débat)

12h00 : fin de la session de la matinée et pause repas

14h00 : communication introductive pour lancer l'après-midi (personne à désigner selon les propositions/thèmes d'étude de l'après-midi)

14h20 : 2 communications non spécifiques au secteur du sport

15h10 : Discussion (rapporteur-animateur pour lancer le débat)

15h30 : 2 communications spécifiques au secteur du sport (loisir, animation, commerce, ...)

16H20 : Discussion (rapporteur-animateur pour lancer le débat)

16h45 : Conclusion de la journée d'étude

17h00 : fin

### Remarques relatives aux communications

1. Chaque séquence de 2 communications comprendra 1 communication doctorant et 1 communication enseignant-chercheur ou chercheur.
2. Esprit de la communication : communication orale non littérale, mais mettant en perspective les conditions méthodologiques de la recherche, les cadres et modèles d'analyse convoqués et les résultats produits, donc adoption d'une posture réflexive.
3. Temps de parole donné à chaque communicant : 20 minutes maximum

### Perspective en matière de publication

Le comité scientifique et d'organisation envisage la publication des communications acceptées, sous réserve de validation scientifique par les éditeurs auxquels nous proposerons les contributions.